

M. Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire. Vu les télégrammes de protestation que nous recevons constamment, il semble que les mineurs ne voient pas cela du même oeil, et nous nous inquiétons de ce genre de chose. Je devrais peut-être adresser la question au premier ministre ou au ministre de l'Expansion économique régionale—je le vois à son siège aujourd'hui. Le ministre voudrait-il faire enquêter sur toute la question pour nous permettre de décider qui a raison? Les hommes qui touchent ces sommes semblent ne rien y comprendre et à mon avis, ils ont droit à une enquête. Je ne mérite peut-être pas d'égards particuliers, mais je crois qu'on devrait avoir la courtoisie de me répondre à la Chambre.

[Français]

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, je dois d'abord dire que j'ai communiqué avec la société DEVCO. Aucune protestation n'a été faite auprès de la DEVCO ou de mon ministère. Le syndicat auquel l'honorable député fait allusion est, en fait, un petit groupe d'employés pensionnés qui a nom union et qui n'a aucun rapport avec le syndicat *United Mine Workers of America*, qui n'a rien demandé au sujet de ces pensionnés.

[Traduction]

M. Muir (Cape Breton-The Sydneys): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Cette déclaration est complètement erronée. Il est dit ici dans une lettre de protestation émanant du président de la FCCET qui représente les employés de la Devco. J'aimerais que le ministre décide à voir ce qui se passe.

L'hon. M. Hees: C'est trop demander.

M. MacInnis: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre. A l'ordre, je vous prie.

M. Donald MacInnis (Cape Breton-East-Richmond): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre de l'Expansion économique régionale de regarder dans ses dossiers pour voir s'il n'y trouverait pas, en même temps que la correspondance avec le ministre et le premier ministre, des télégrammes qu'ils nient avoir reçus. Nous avons vérifié ce qu'il en était et ces télégrammes ont bien été remis à leurs destinataires, mais le ministre et le premier ministre ne veulent pas admettre qu'ils aient reçu des protestations touchant la Société de développement du Cap Breton. Étant donné que cette société convie tous les jours à la loi, veillera-t-il...

[L'hon. M. Mackasey.]

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député a déjà posé sa question. Il ne peut donc la répéter.

M. MacInnis: Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur. On a demandé au gouvernement s'il avait reçu des protestations non de mineurs à la retraite, mais de sections syndicales actives au Cap Breton qui s'élevaient contre les agissements de la Devco. Le gouvernement a répondu que non mais des vérifications ont été faites depuis et le CN confirmera que ces télégrammes ont bien été reçus.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. En toute déférence, je signale au député qu'il a peut-être un sujet de débat mais qu'il n'y a pas lieu de poser la question de privilège. Nous devrions passer à un autre sujet.

M. MacInnis: A propos de la question de privilège, monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: Il faudrait qu'elle soit autre. Si le député a une autre question, je veux bien l'écouter.

M. MacInnis: Monsieur l'Orateur, tout comme le ministre du Travail, j'aurais des certaines d'exemples à citer. Le gouvernement nie-t-il maintenant avoir reçu ces télégrammes de protestation de la part des unités locales?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, on me demande parfois si j'ai reçu tel ou tel message. Quand je le sais, je dis oui ou non; quand je ne le sais pas, je dis que je vais vérifier. Il est possible que certains envoient leur télégramme aux députés de l'opposition pour les mettre au courant avant moi, mais, sauf dans ces cas-là, je vérifie toujours si j'ai reçu la communication en cause.

M. Muir (Cape Breton-The Sydneys): Le 18 janvier.

M. MacInnis: Maintenant que le premier ministre a jugé bon de répondre à ma question, puis-je conclure qu'il a manqué à sa promesse?

M. Muir (Cape Breton-The Sydneys): Le premier ministre est un «funny boy», et non une «Funny Girl».

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

NIGÉRIA—LA QUESTION DU RAVITAILLEMENT

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures.